

Fiche technique caisse à savon

C'est un véhicule de type automobile sans moteur avec minimum 3 roues, ayant un système de direction actionnée par un volant ou un guidon.

Le pilote doit pouvoir maîtriser la direction de l'engin.

La fabrication de la caisse à savon doit être faite artisanalement.

Elle se déplace par la seule force de la gravité.

Elle est composée en bois ou en métal, ou d'objets de récupération.

Les contraintes de construction sont minimales afin de favoriser l'imagination et la créativité des participants.

Les véhicules doivent au minimum respecter les différents points ci-dessous pour participer :

Normes techniques :

- Le plancher doit être complet sous le pilote.
- Prévoir un système de remorquage avant et arrière ainsi qu'une sangle de plus de 1m pour la remontée des caisses à savon (Prévoir une structure assez résistante pour supporter une traction de quatre autres caisses à savon avec les équipages lors de la remontée).
- Les matériaux utilisés ne doivent pas présenter un caractère dangereux pour le pilote et les spectateurs (bords tranchants par exemple, à protéger avec une garniture de caoutchouc ou de plastique)
- Les matériaux présentant des risques d'éclatements sont interdits pour le châssis et la carrosserie.
- Longueur maximum 2,70 m / Largeur maximum (hors tout) 1,5 m / Hauteur: 1,50m
- Garde au sol maximum 0,25 m Garde au sol minimum (conseiller) 3,5 cm
- Système de freinage obligatoire, et efficace (tenir compte du poids de la voiture avec ses passagers)
- Direction volant fermé ou guidon (muni de bouchon)
- Protection latérale minimum au-dessus de l'assise du siège 20 cm

Conducteur :

Le casque est obligatoire, il doit être équipé d'un système de fermeture pour assurer le maintien et il doit être adapté au pilote (casque chantier interdit). Attention le casque intégral est vivement conseillé.

Équipement : Le port des gants, de chaussures fermées (pantoufle, ballerine et espadrille sont interdites) et de vêtements (pantalons longs et manches longues) protégeant l'ensemble du corps est **obligatoire**. Les gants de cyclistes et de laine sont interdits (les doigts doivent être protégés), et de façon générale, tous les gants n'offrant pas une protection suffisante.

Les coudières, protections poignets et genouillères sont conseillées et **obligatoires** pour les enfants.